

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 8 juin 2020 de 19h30 à 22h15

Etaient présents : Sylvestre CARTIER, Marc DEFORGE, Françoise DESIRANT, Stéphane FRAPART, Yves FRAPART, Julie GUICHON à compter de 19h45, Amandine MALAGIES, Edith MAURY, Béatrice MEXIQUE, Bruno MEXIQUE, Céline PERRIN, Anne SERRU, Caroline SERVENAY et Murielle STEPHAN

Absent excusé : Alexis LABARRE ayant donné procuration à Marc DEFORGE

Secrétaire de séance : Sylvestre CARTIER

Monsieur le Maire tient à remercier Leslie, notre secrétaire de mairie, pour son aide apportée au quotidien depuis sa prise de fonctions.

Règlement intérieur et création des commissions internes

Le conseil municipal décide de se réunir le premier lundi de chaque mois à 19h30 sauf en août.

Les commissions suivantes sont créées :

- Finances
- Projets travaux
- Communication / développement numérique
- Animation
- Environnement
- Vie sociale

Les conseillers précisent leur participation à certaines commissions.

Vote à l'unanimité.

Arrivée de Julie GUICHON à la réunion.

Délégations du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de déléguer à Monsieur le Maire, pour la durée du mandat, les pouvoirs suivants, pour gérer plus efficacement et plus rapidement les affaires communales et éviter la surcharge des ordres du jour des séances de conseil municipal :

- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien situé en zones urbaines (UD, Udc, UDI et UM) et d'urbanisation future (1AUC et 2AUC) telles qu'elles sont définies au PLU de la commune approuvé le 17/12/2012.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, dans la limite de 7 500€.
- Prendre toute décision concernant les investissements d'un montant inférieur ou égal à 1 500 euros.

Indemnités élus

Un arrêté de délégation a été pris pour chaque adjoint.

- Madame Murielle Stephan : l'animation et l'embellissement du cadre de vie
- Monsieur Yves Frapart : la gestion de l'aérodrome
- Monsieur Sylvestre Cartier : Communication et développement numérique

Monsieur Deforge indique à l'assemblée qu'il ne souhaite pas prendre le taux brut maximal de son indemnité relative à une population comprise entre 500 et 999 habitants mais souhaite la réduire à un taux de 63.28%.

Le même prorata est proposé pour l'indemnité des adjoints.
Le conseil valide la proposition par 13 voix pour et 2 abstentions.

Election des délégués au SIEM

Monsieur Yves Frapart a été élu délégué titulaire
Monsieur Bruno Mexique a été élu délégué suppléant

Election des délégués CNAS

Ont été désignés délégués du CNAS, à l'unanimité du conseil :
COLLEGE DES ELUS : MALAGIES Amandine
COLLEGE DES AGENTS : MOREL Leslie

Proposition en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs

Le conseil décide de désigner, le Maire de la commune comme président de la commission communale des impôts locaux et propose en nombre double, les noms des 12 commissaires titulaires et autant de suppléants afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux.

Vote à l'unanimité

Election délégué SPL Xdémat

Monsieur Marc Deforge a été désigné représentant de cet organisme, à l'unanimité.

Mandats de gestion locative

Monsieur Deforge fait le point sur les maisons locatives de la commune. L'habitat à côté de la salle des fêtes est géré par la mairie directement. Pour les 3 maisons en face de la mairie, un mandat de gestion a été signé avec l'agence immobilière Laforêt.

Avis sur l'approbation du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme d'Ecury

Le dossier du PLU a été arrêté en juin 2019. L'enquête publique s'est déroulée en février/mars 2020.
Le commissaire enquêteur a rendu son rapport en appuyant sur le changement de destination d'une zone.
Après un long échange entre les élus, le conseil décide par 14 voix pour et 1 voix contre de donner un avis favorable sur cette révision de PLU afin de ne pas retarder les projets en cours. Etant donné que la compétence urbanisme est du ressort de la Communauté de Communes, c'est elle qui approuvera la révision du PLU d'Ecury.
Il est à noter que l'étude d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) vient de commencer. Une réflexion devra être lancée au niveau communautaire.

Questions diverses

Un conseiller apprécie l'appel à témoins lancé pour le bois des petits Ecuriots.

Un élu demande si la municipalité a des nouvelles de la famille titulaire de la maison à l'angle de la rue de Nuisement et de la rue de la Gare, qui fait actuellement l'objet d'un arrêté de péril ordinaire. La mairie n'a aucune information supplémentaire.

Une suggestion est lancée sur l'opportunité d'installer un rail à vélos sur la place du village. En effet, certaines personnes ne savent pas où entreposer leur vélo quand ils viennent au dépôt de pain.

La largeur des chemins est à contrôler avec le tableau vert de la commune.

A titre d'information, l'ONF fera une visite en septembre pour nous indiquer où des affouages peuvent être réalisés.

Au vu de l'état du parking paysager rue de la Gare, les élus vont proposer aux habitants volontaires de venir nettoyer le parking ainsi les employés municipaux pourront reprendre l'entretien régulier des rosiers.

Monsieur Yves Frapart, adjoint chargé de la gestion de l'aérodrome, informe l'assemblée qu'il a déjà rencontré Pierre Huet, acteur actif de l'aérodrome. Il envisage de rencontrer tous les usagers de la plateforme. Il souhaite également s'entretenir avec Monsieur Molinier, ancien adjoint chargé de l'aérodrome, pour la transmission des dossiers en cours. Un état des lieux de la zone sera réalisé courant juin.

Prochaines réunions :

- Mardi 9 juin à 18h30 : Visite des bâtiments communaux
- Lundi 15 juin à 18h30 : commission finances section investissement
- lundi 22 juin à 17h30 : bureau municipal + membres de la commission communication/développement numérique
- Jeudi 25 juin à 18h30 : Commission vie sociale
- Samedi 27 juin à 9h : nettoyage rosiers parking paysager rue de la Gare
- lundi 29 juin à 19h30 : Conseil municipal